

Frères des Écoles chrétiennes

(Dernière mise à jour le : 10/01/2024)

Historique

Fondé à Reims en 1680 par le chanoine Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719, canonisé en 1900), et voué à l'éducation et à l'enseignement scolaire des garçons des villes, spécialement des défavorisés. Les maîtres s'appellent Frères des Écoles chrétiennes : soutane noire sans bouton et rabat blanc, avec manteau noir à manches flottantes, d'où leur surnom de Frères quatre bras. En 1694, ils sont 12 avec J-B de La Salle, prêtre (qui a renoncé à son rang de chanoine), à faire vœu perpétuel d'association pour tenir des écoles gratuites et de stabilité dans l'Institut. En 1725, ils sont reconnus par le pape Benoît XIII, qui y ajoute les trois vœux traditionnels de la vie religieuse. Avec le Code de Droit canonique, l'Institut aura le statut de congrégation laïque masculine de droit pontifical à vœux simples : désormais, tous les Frères feront des vœux, dès l'issue de leur noviciat.

En 1717, le Frère Barthélemy est élu premier Supérieur général. À la mort de Jean-Baptiste de La Salle, l'Institut compte environ 120 Frères et a des communautés dans 22 villes en France et une à Rome. Il reçoit en France la personnalité civile en 1724 (lettres patentes de Louis XV) : son emblème est l'étoile (à 5 branches) d'argent rayonnante ; sa devise : Signum Fidei (le signe de la foi) et Indivisa manent (Qu'ils restent unis). L'Institut se développe au cours du XVIIIe siècle, sa pédagogie d'enseignement simultané étant innovante pour l'époque. Outre des écoles élémentaires ouvertes à tous, les Frères ouvrent quelques pensionnats (Saint-Yon près de Rouen 1715, Maréville près de Nancy 1749, Angers 1778...) distribuant un enseignement sans latin et ouvrant aux carrières commerciales, surtout dans les villes portuaires ; ils ont aussi des sections pour jeunes et adultes difficiles, placés par lettres de cachet (pensionnaires de force). À la veille de la Révolution, il y avait, en France, environ 820 Frères, dans 128 établissements. L'Institut est supprimé le 18 août 1792, ses biens confisqués, les Frères dispersés (sans pension s'ils refusent le serment) : quelques-uns se rendent en Italie où l'Institut continue, d'autres sont emprisonnés, dont le Frère Agathon, 5e Supérieur général. Le Frère Salomon, son secrétaire, est massacré le 2 septembre 1792 dans la prison des Carmes à Paris (béatifié en 1926), et plusieurs Frères meurent sur les pontons de Rochefort (3 d'entre eux sont béatifiés en 1995), alors que le Frère Moniteur est guillotiné en 1794.

Les Frères se regroupent et sont à nouveau reconnus, par Bonaparte ; puis le 17 mars 1808, le décret impérial qui organise l'Université stipule dans son article 109 : « Les Frères des Écoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le grand-maître ». Mais ils sont confinés dans l'enseignement élémentaire. Leur essor inquiète les milieux libéraux et anticléricaux, qui favorisent les écoles mutuelles importées d'Angleterre : après 1830, il y en aura plus de 2 000 pour concurrencer l'enseignement confessionnel. Le ministre François Guizot, en 1833, organise l'enseignement primaire en adoptant l'enseignement simultané des Frères : ceux-ci peuvent devenir instituteurs communaux. Entre 1830 et 1848, ils acceptent aussi la direction de plusieurs prisons, développent de nouveaux des pensionnats et tiennent des institutions pour sourds-muets et pour orphelins. La croissance de l'Institut est rapide : le Frère Philippe, Supérieur général de 1838 à 1874, ouvre plus de 1 000 communautés, dont un quart hors de France : les Frères passent de 2 000 à 10 000. En plusieurs pays, il faut renoncer au principe de la gratuité pour tous les élèves ; en France, c'est en 1861. Avec les lois Ferry-Goblet 1880-1886, les Frères se retrouvent exclus de l'enseignement public et doivent ouvrir un réseau d'écoles libres. Paradoxalement, cela leur permettra de remplacer en classe des Frères, désormais appelés au service militaire, par des maîtres laïcs chrétiens qu'il faudra recruter et former. C'est aussi l'époque où des Frères développent leur action sociale chrétienne : enseignement professionnel, patronages, amicales d'anciens élèves, œuvres de persévérance, catéchistes volontaires, groupes de vie spirituelle et apostolique (Saint-Labre), syndicat chrétien (ancêtre de la CFTC)... 1900 marque pour l'Institut l'apogée de sa prospérité en France : l'Exposition Universelle de Paris lui discerne plus de 60 récompenses.

La loi du 7 juillet 1904 supprime les Congrégations enseignantes. Les 10 600 Frères de France sont devant des choix

cruciaux : un bon tiers s'expatrient, un tiers environ se sécularisent pour continuer l'enseignement chrétien en France sans pouvoir vivre en communauté ni conserver des relations avec leurs supérieurs (d'où des trous dans leurs archives). Pendant la Première Guerre mondiale, 1 890 Frères sont mobilisés : au retour des tranchées, quelques Frères d'Alsace médaillés reprennent l'habit sans être inquiétés. À partir de 1925, nombre de Frères expatriés reviennent en France et l'Institut peut y reconstituer des communautés régulières bien que la plupart des noviciats restent encore à l'étranger. En 1938, l'Institut accepte la fusion des Frères des Écoles chrétiennes de la Miséricorde de Montebourg (Manche), qui avaient adopté leur Règle. Les Frères de France, malgré leur diminution en nombre, conservent jusqu'en 1946 un rôle prépondérant dans la marche de l'Institut, et le français reste sa langue officielle. La Seconde Guerre mondiale n'entrave pas le développement de l'Institut mondial qui dépasse les 16 000 Frères de 1959 et 1967. Le Chapitre de rénovation de 1966-1967 rompt avec la forte centralisation de l'Institut, pour donner plus d'autonomie aux divers pays. En 1967, le Frère Bénilde est canonisé, directeur 1841-1862 de l'école publique de Saugues (Haute-Loire). Mais, en France, le déclin des vocations et de nombreuses sorties de Frères entre 1966 et 1975 réduisent le nombre de Frères actifs, tandis qu'explose celui des maîtres laïcs dans les établissements lasalliens, qui peuvent bénéficier de la loi Debré : cela amène pour les Frères l'obligation de prendre leur retraite à l'âge légal et incite à engager d'autres maîtres laïcs. Bientôt ceux-ci assurent jusqu'aux responsabilités de directeur, puis même celle de Visiteur des écoles (Délégué de Tutelle). Un ample mouvement de formation (création du Centre Lasallien Français en 1986, de l'Association La Salle...) se double d'un essai de Fraternité Éducative La Salle (Laïcs et Frères s'engageant à porter ensemble le charisme lasallien malgré la rapide diminution de Frères actifs). En 2015, le réseau lasallien français représente 20 % de l'enseignement congréganiste avec 214 œuvres d'éducation et 36 communautés de Frères.

Responsable des archives

Madame Magali Devif

Adresse du service d'archives

Archives lasalliennes, 95, rue Deleuvre,
69004 Lyon

Téléphone / Fax

04 72 98 84 74

Adresse mail

contact@archives-lasalliennes.org

Site internet

www.archives-lasalliennes.org

Conditions de consultation et de communication

Consultation sur rendez-vous, du lundi ou vendredi 8h 30-12h et 14h-17h. Fermeture annuelle (se renseigner). Les Archives lassalliennes ont une réglementation spécifique avec des délais de communicabilité particuliers. Ces informations sont disponibles sur <https://www.archives-lasalliennes.org/missions.php>

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Dates extrêmes : XVIIIe siècle-2019.

Volume : 3000 ml (ceci est un estimatif car tous les fonds n'ont pas encore été traités).

Les documents les plus anciens sont généralement des actes notariés liés aux propriétés et bâtiments des Frères ainsi que certains ouvrages de la bibliothèque.

- Dactylographiés
 - Informatisés (word, excel, access)
 - En ligne : inventaires (sous format pdf) bases de données (sur les Frères, sur les communautés et établissements, sur les objets, sur les livres et manuels scolaires).
- Les inventaires en ligne ou sur word sont disponibles en version papier dans la salle de lecture avec les inventaires dactylographiés.

Les fonds

Fonds Principal

Archives du fondateur et/ou de la fondatrice :

Sous-série 2 A : Le fondateur (1720-2014) – 30 ml.

Cela concerne surtout les écrits et les biographies, les originaux se trouvant aux Archives de la Maison Généralice à Rome. Il y a aussi les études réalisées et les documents liés aux commémorations, béatification et canonisation.

Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité :

Série A, B, C et K – Institut (XVIII^e siècle-2015) – 130 ml.

Concernent les grandes instances de l'Institut (Secrétariat général et Procure générale), les documents sur les Supérieurs, Assistants, Conseillers généraux, la Postulation générale (causes des saints et bienheureux...), associations internationales. Ces séries ne sont pas classées actuellement.

Série H : Vie religieuse (XIX^e-XXI^e siècle) – 30 ml. Série non traitée actuellement.

Comprend les documents liés aux maisons de formation et aux communautés (non liées à un établissement scolaire : maison de retraite, communauté ponctuelle...) et autres documents à la vie des Frères.

Archives des provinces et/ou des communautés fermées :

Série D : Districts (1800-2003) – 210 ml.

Archives des anciennes provinces de France. Ces fonds sont essentiellement composés de documents administratifs et économiques inhérents à l'activité des Frères Visiteurs et au fonctionnement des Districts (maisons de formation, suivi des communautés et établissements scolaires...), ainsi que des dossiers personnels et travaux de Frères.

Série E : Établissements scolaires (XVIII^e siècle-2015) - 665 ml.

Archives provenant des établissements scolaires et communautés. Elles sont composées de documents liés aux bâtiments (actes notariés, plans...), à l'administration (historique, direction, gestion du personnel, comptabilité...), à la scolarité (listes et travaux d'élèves, résultats examens...), à la communauté ainsi que les monographies.

Série F : Sociétés immobilières, associations de gestion (XIX^e-XX^e siècle) – 68 ml.

Documents liés à la d'administration de ces associations et à leur mission (conseil d'administration, comptabilité, entretien des bâtiments...). La plupart de ces associations n'existe plus : absorbées par la Fondation de La Salle ou disparues.

Série K : Administration de l'Institut depuis 1991 (Secteurs, Région France), (1991-2014) – 180 ml.

Archives liées au District de France, à ses subdivisions territoriales et aux Frères Visiteurs.

Série L : Économat depuis 1991 (1991-2014) – 34 ml.

Archives liées à la gestion économique du District, au Frère Économe.

Série M : Délégations (Tutelle), Années 1980-2014 – 20 ml.

Archives des délégués de Tutelle chargés du suivi des établissements scolaires lasalliens.

Autres :

Série Ob : objet et mobilier (XIX^e-XXI^e siècle) - non métré.

Comprend plusieurs fonds par type d'objet : médailles, reliquaires, bannières, habits, objets pédagogiques, scolaires, liturgiques...

Série Bi : Bibliothèque, XVII^e-XXI^e siècle.

Comprend plusieurs fonds. Sont conservés uniquement les livres ayant un lien avec les archives (histoire de l'Institut, pédagogie, écrits de Frères, archivistique...), fonds personnels de Frères.

Archives personnelles des religieux ou religieuses :

Série G (XVIII^e-XXI^e siècle) – 240 ml.

Série contenant les notices nécrologiques imprimées par l'Institut et les notices individuelles. Se trouve aussi

les documents appartenant aux Frères : papier d'identité, diplômes, correspondance, écrits, photos... tout document ou objet appartenant à la vie privée du Frère.

Documentation imprimée :

Série N : Périodiques (XIXe siècle-2015) – 140 ml.

Revue ou bulletins des établissements scolaires, des anciens districts ou du réseau lasallien. Il y a aussi des bulletins provenant de districts étrangers et des revues produites par la Maison généralice.

D'autres revues liées à l'enseignement catholique, la pédagogie... sont aussi présentes ici en attendant d'être intégrées à la bibliothèque.

Circulaires instructives et administratives et lettres pastorales (1787-2015) – 7 ml.

Circulaires du Frère Supérieur envoyées aux communautés. Ce sont des circulaires imprimées, parfois reliées. Ces circulaires sont conservées dans les séries B et C et K.

Thèses et mémoires (1934-2014) – 12 ml.

Travaux réalisés par des Frères ou sur l'Institut.

Archives figurées :

Série Fi : Fonds iconographiques (XIXe-XXIe siècle) – Non métré.

Comprend plusieurs fonds par type de support : plaques de verre, photographies, plans, cartes, tableaux...

Archives audiovisuelles :

Série AV : Audiovisuel (XXe-XXIe siècle) - Non métré.

Comprend plusieurs fonds par type de support : films fixes, diapositives, films bobines, cassettes vidéo, audio, disques, CD, DVD... et le matériel lié à leur visualisation (lanternes magiques, projecteurs).

Archives numériques :

Certains documents ont été scannés pour le site internet. Les documents reçus par mail (revues ou informations sous format word, pdf...) sont classés dans des dossiers et conservés sur serveur et disque dur externe.

Autres fonds

Fonds des Frères de la Miséricorde de Montebourg : archives comprises dans le Fonds 50 E 1, d'un volume total de 5 ml. Le fonds 50 E 1 (1844-2010) comprend à la fois le fonds concernant la congrégation des Frères de la Miséricorde et les archives de l'établissement scolaire qui a continué avec les Frères des Ecoles chrétiennes.

Fonds de la Maison d'édition Procure/LIGEL : fonds 1 I contenant les archives des manuels scolaires de Frères imprimés d'abord par la Maison Mame avant la création de la Librairie générale de l'Enseignement libre (LIGEL) en 1944. Les documents concernent l'administration de cette société, les locaux, la création, l'impression et la vente des manuels et fournitures scolaires. Les manuels scolaires et les fournitures sont aussi conservés en partie. (1850-1989) – 188 ml. (96 ml. archives et 92 ml. manuels scolaires).

Fonds l'Association La Salle : fonds clos. Années 1980-2014 – 16 ml.

Fonds de l'Institut de La Salle : fonds non clos, 1985-2014 – 15 ml.

Fonds de la Fondation de La Salle : fonds non clos (1973-2014), 198 ml.

Fonds du Père Pierre Faure : fonds 1 P, XXe siècle, 20 ml. Archives sur la pédagogie (voir inventaire pour donner des détails).

Fonds des Frères en monde ouvrier : archives sur les Frères qui ont fait le choix d'un apostolat spécifique, toujours en lien avec leur vocation d'enseigner. Comprend des comptes rendus de réunions, correspondance... Années 1950-2014 – 3 ml.

Fonds de la Fédération nationale des anciens élèves des Frères des Écoles chrétiennes : documents sur le fonctionnement de l'association, les réunions, publications... 1911-2014 – 5 ml.